

pays du monde à comprendre la signification profonde du conflit actuel. Agissant en conséquence, il a donné à fond dans la lutte, parce que sa vie était en jeu et que, advenant une victoire de l'Axe, il entrevoyait un avenir sinistre et un abaissement de toutes les valeurs morales et sociales.

Le Canada s'est voué sans réserve à la cause qui lui est chère entre toutes. Grâce à une direction sage, il a fourni un effort splendide que ne peuvent faire pâlir les plus belles réalisations de nos alliés. Il a agi ainsi sans que l'unité nationale en souffre, alors que les questions de paix et de guerre avaient déjà provoqué au pays certaines dissensions. Après quatre ans et demi de guerre, l'harmonie existe au Canada, parce que le Gouvernement a adopté une politique saine et a tenu compte des différents éléments ethniques de la population.

C'était une tâche considérable que de sauvegarder l'unité nationale. Il fallait en outre ménager l'avenir et ne pas bouleverser notre économie. Or, on peut dire que, malgré les retouches apportées à cette économie, ses cadres restent solides et intacts. Nos finances sont saines. Les nombreux organismes créés pour assurer le plein rendement de notre effort de guerre auront encore leur utilité après la guerre. Nous avons toutes les raisons de croire que les différentes régies instituées pour maintenir l'équilibre financier, économique et social de la nation ont atteint leur but. N'est-il pas vrai, par exemple, que le mal le plus à redouter sur le front civil était l'inflation? Et n'est-il pas également vrai de dire que le Gouvernement a réussi jusqu'ici à prévenir toute manifestation tant soit peu sensible de ce fléau? Nous avons défrayé nous-mêmes notre participation au conflit; et, quand le drame sanglant aura pris fin nous ne serons débiteurs qu'envers nous-mêmes. De plus, certaines commission établies aux fins de réglementer la production, les échanges et la consommation subsisteront alors, riches d'expérience précieuse et pleinement expérimentées dans les domaines compliqués des relations industrielles et commerciales. Et quand, après la guerre, il nous faudra régler notre commerce national et international d'après nos moyens, nos aspirations et un niveau de vie convenable, ces organismes auront des points de repère et des méthodes qui faciliteront notablement la transition de la guerre à la paix. Bien des heurts et bien des mécomptes seront ainsi évités.

L'agriculture, si importante au Canada et surtout dans l'Ouest, occupera une situation beaucoup plus avantageuse qu'à la fin de la guerre de 1914-1918. Nos fermiers avaient alors tâché d'augmenter leur revenu en agran-

dissant leur domaine; mais, dans le conflit actuel, ils ont plutôt visé à se libérer de leurs dettes et à rembourser les hypothèques qui grevaient leur bien; en un mot, ils ont cherché à consolider leur position. Cela ne s'est pas fait sans sacrifices de leur part, mais ces sacrifices, ils les ont consentis de bon cœur. Ce que je vous dis ici, honorables sénateurs, m'a été confirmé par certains directeurs de sociétés hypothécaires. Sans doute, le cultivateur canadien n'a-t-il pas réalisé sur la vente de ses produits les bénéfices énormes qu'il a connus lors de la première guerre mondiale, mais on peut dire qu'il a fait, cette fois, un meilleur usage de ses revenus. Lorsque le moment viendra de lever les restrictions sur la fabrication des machines agricoles, notre cultivateur sera en mesure de rénover son outillage contre des instruments des plus modernes. Et s'il faut alors nourrir une partie de l'Europe et de l'Asie, il pourra faire noblement sa part. Les mesures annoncées dans le discours du trône en vue de favoriser l'agriculture et d'assurer sa stabilité seront peut-être nouvelles; mais elles s'inspireront de principes qu'ont toujours reconnus les libéraux.

Je tiens à dire combien je suis satisfait des mesures sociales prévues. Quoi qu'il arrive, le monde sortira transformé de cette grande épreuve. L'individu en sera grandi; les restrictions et les privations lui auront inculqué un sens plus profond de la solidarité. Le peuple aspire à une justice distributive plus conforme à sa conception de la simple justice. Il faut louer le Gouvernement d'avoir compris que les tendances nouvelles de l'opinion publique coïncident avec des besoins qui sont de tous les temps, mais que l'on n'a toujours pu jusqu'ici satisfaire que graduellement.

Il est vraiment réconfortant d'apprendre que nos soldats pourront compter, à leur retour, sur un emploi stable et rémunérateur, que les femmes des services auxiliaires ne seront pas négligées, et que l'on facilitera à nos ouvriers et ouvrières le passage sans heurt, des industries de guerre aux industries de paix. Quant aux femmes mariées qui apportaient à leur famille un second salaire et qui devront réintégrer leur foyer après la guerre, les allocations familiales atténueront pour elles dans une grande mesure, le sentiment de privation causé par l'absence de ce second salaire. Des allocations familiales, que nombre de sociologues, depuis longtemps, reconnaissaient comme indispensables au bien-être des foyers et à la vigueur des peuples, pouvaient difficilement, chez nous, être adoptées auparavant. La guerre actuelle aura du moins prouvé que, s'il est possible de trouver les fonds requis pour assurer le salut de l'Etat, il doit être également

L'hon. M. BEAUBIEN.